

TUTO « CHANGEMENT DE SEGMENT » DES COMPTEURS D'ÉLECTRICITÉ

Niveau de difficulté : 3/3

Rappel : les tarifs réglementés d'électricité s'appliquent uniquement aux compteurs du segment C5, c'est-à-dire ceux dont la puissance souscrite est ≤ 36 kVA. Ils sont destinés aux particuliers et aux petites structures professionnelles telles les collectivités, employant moins de 10 salariés ETP¹. Face à la crise énergétique, l'Etat a « figé » les tarifs réglementés en 2023. Pour la 1^{ère} fois, les tarifs du groupement (hors éclairage public) 2023 sont supérieurs aux tarifs réglementés.

Intérêt : Il est intéressant pour les petites structures de basculer leurs compteurs de segment C4, C3 ou C2 aux tarifs réglementés, dès lors que la puissance max atteinte du compteur actuel ne dépasse pas 36 kVA.

But du tutoriel :

- remplacer par Enedis le compteur PME-PMI (exemple segments C4) par un compteur Linky (segment C5),
- bénéficier du tarif réglementé d'EDF.

| Segments | Tension | Puissance | Remarques |
|----------|---------|----------------|----------------|
| C2 | HTA | ≥ 250 kVA | Ex Tarif Vert |
| C3 | HTA | < 250 kVA | Ex Tarif Vert |
| C4 | BT | > 36 kVA | Ex Tarif Jaune |
| C5 | BT | ≤ 36 kVA | Ex Tarif Bleu |

Moyen : e-Mage <https://deepki-ready.deepki.com/login>

Limites :

- votre compteur quittera le groupement : TE90 ne pourra pas vous assister par la suite sur ce nouveau compteur,
- vos factures, votre contrat ne seront pas historisées sous e-Mage.

1-Télécharger sous e-Mage les informations contractuelles de mes compteurs

But : trouver mes compteurs aux segments C4, C3, C2 dont la puissance souscrite est > 36 kVA.

The screenshot shows the e-Mage interface with a table of meter data. The table has columns for site name, meter ID, power subscribed, address, and location. Annotations highlight the 'Informations PDL' dropdown, the 'Exporter' button, and the '1-Exporter' button in the sidebar. A large purple box explains the Excel export format: 'Nom du site - N° d'identification du compteur : colonne A', 'Segment : colonne AK', and 'Puissance souscrite : colonnes AN à AU'.

| Données | Colonnes | Agrégation | Adresse |
|---------------------------------|----------------|----------------|-------------------------------------|
| Informations PDL | | Aucun | |
| FOOTBALL ASDAM - 3000064000980 | FOOTBALL ASDAM | 30000640009870 | RUE PEINTRE MAURICE 90400 ANDELNANS |
| ECOLE - 064416786980 | | | |
| FOOTBALL ASDAM - 50064624757322 | FOOTBALL ASDAM | 50064624757322 | MAURICE 90400 ANDELNANS |

¹ ETP : Equivalent temps plein

2-Interroger les utilisateurs du bâtiment concerné

But : disposer d'une vision globale de l'utilisation de mon bâtiment

Intérêt : vous avez droit à un seul changement tarifaire par an, votre décision doit être la bonne d'autant que des travaux électriques seront effectués sur votre installation intérieure, sur votre compteur et sur votre raccordement au réseau.

Nous vous conseillons de contacter les personnes qui utilisent le bâtiment et de bien échanger avec elles autour de leurs utilisations actuelles et futures (est-il prévu par exemple de brancher occasionnellement des friteuses électriques qui demandent une forte puissance ?)

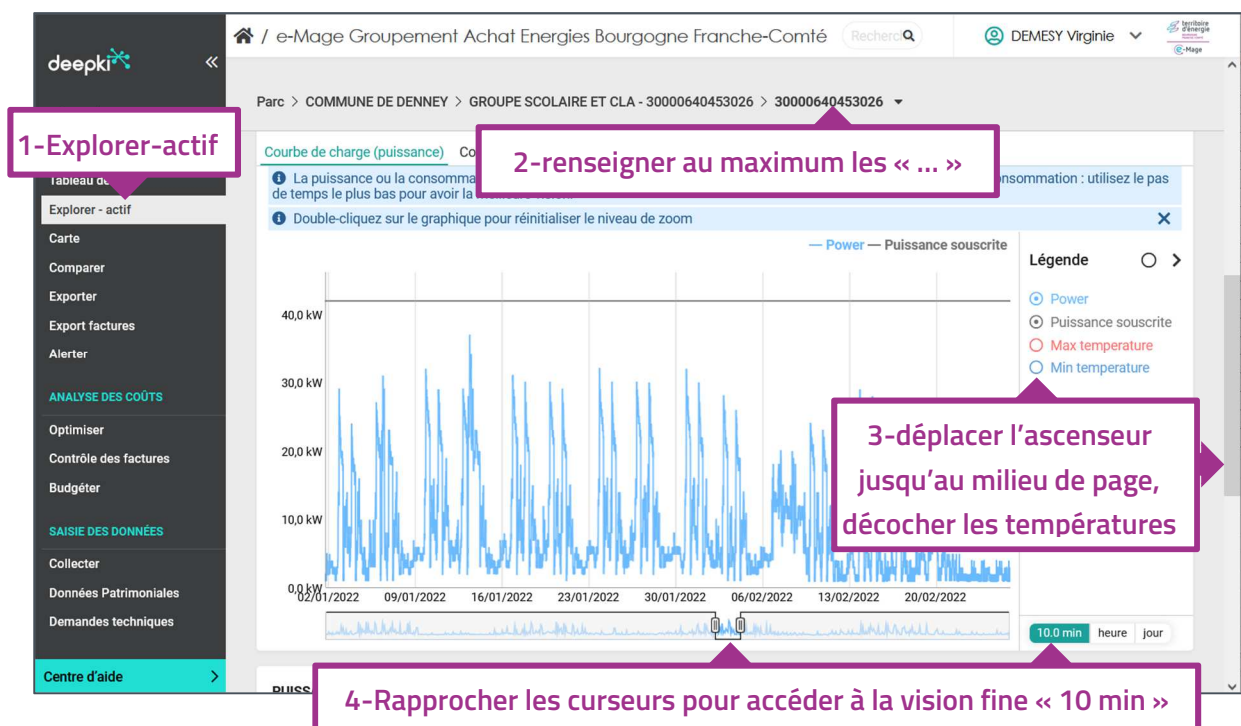
3-Télécharger sous e-Mage mes puissances maximales atteintes

But :

- s'assurer que votre puissance maximale atteinte ne dépasse pas 36 kVA sur 12 mois représentatifs
- comprendre quand et pourquoi mon compteur dépasse parfois 36 kVA.

3.1- visualiser les puissances maximales atteintes et la puissance souscrite, compteur par compteur

But : voir si la puissance maximale atteinte dépasse ou pas 36 kVA



Légende : La puissance souscrite apparaît en gris, les puissances maximales atteintes apparaissent en bleu.

Vigilance : la courbe de charge de puissance au pas « 10 min » est longue à charger.

3.2- télécharger les puissances maximales atteintes de mes compteurs concernés

But : voir de manière plus précise si la puissance maximale atteinte dépasse 36 kVA : quand ? fréquemment ? à quel moment ?

The screenshot shows the e-Mage web interface with a table of electricity consumption data. Annotations highlight the following steps:

- 1-Exporter**: Click the 'Exporter' button in the top right.
- 2- courbes de charge**: Select 'Courbes de charge' in the 'Données' dropdown.
- 3-choisir une période longue représentative**: Set the 'Période' from '01/01/2020' to '26/12/2022'.
- 4-filtrer avec le n° de compteur**: Use the 'Filtrer' button to filter by meter ID.
- 5- télécharger un fichier Excel**: Click the 'Exporter' button to download the data as an Excel file.

Sous Excel :

- N° d'identification du compteur : colonne D
- Puissance maximale atteinte : colonne F
- Date et heure d'enregistrement : colonne E

| | B | C | D | E | F |
|----|-----------|----------------|----------------|------------------|-----------|
| 1 | de mem | Nom du membre | Meter ID | Date | Puissance |
| 2 | 19000346 | COMMUNE DE DEN | 30000640453026 | 05/03/2023 22:10 | 32 |
| 3 | 219000346 | COMMUNE DE DEN | 30000640453026 | 06/03/2023 22:10 | 32 |
| 4 | 219000346 | COMMUNE DE DEN | 30000640453026 | 11/12/2022 22:10 | 32 |
| 5 | 219000346 | COMMUNE DE DEN | 30000640453026 | 12/12/2022 22:10 | 32 |
| 6 | 219000346 | COMMUNE DE DEN | 30000640453026 | 12/12/2022 22:20 | 32 |
| 7 | 219000346 | COMMUNE DE DEN | 30000640453026 | 12/12/2022 22:40 | 32 |
| 8 | 219000346 | COMMUNE DE DEN | 30000640453026 | 18/12/2022 22:10 | 32 |
| 9 | 219000346 | COMMUNE DE DEN | 30000640453026 | 22/01/2023 22:10 | 32 |
| 10 | 219000346 | COMMUNE DE DEN | 30000640453026 | 01/03/2023 22:00 | 32 |
| 11 | 219000346 | COMMUNE DE DEN | 30000640453026 | 01/03/2023 22:20 | 32 |
| 12 | 219000346 | COMMUNE DE DEN | 30000640453026 | 01/03/2023 22:30 | 32 |

Annotations on the table:

- 1-filtrer la 1^{ère} ligne**: Filter the first line.
- 2-choisir un compteur**: Select a meter ID.
- 3-trier les puissances**: Sort the power values.

- de faire des projections budgétaires de votre futur facture d'électricité :
 - si votre C5 reste dans le groupement : avec le simulateur tarifaire sous [e-Mage](#) (se référer au tuto « TE90_tuto simulateur tarifaire »)
 - si votre C5 bascule aux TRVE : avec la calculette du médiateur de l'énergie : <https://calculettes.energie-info.fr/calculettes/evolution-electricite>
- de vous rapprocher d'un électricien qui interviendra sur votre installation intérieure lors des travaux et éventuellement pour vous proposer du délestage.

2-DEMARCHES CONTRACTUELLES

Préambule :

Dans le cadre du groupement et pour la suite de vos démarches, vous aurez besoin d'OS (Ordres de service). Nous vous invitons à suivre le parcours ci-dessous pour les trouver :

2-n° de marché « 2022-SIEENMS 12 ou

| | |
|--|--|
| Sous le marché n° 2022-SIEENMS12 (>36kVA) vous y téléchargerez : -l' OS changement de puissance souscrite (« ...OS_Chgt_Ps_et_FTA... ») | Sous le marché n° 2022-SIEENMS13 (≤36kVA) vous y téléchargerez : -l' OS rattachement (« ...OS_Rattachement_C5... ») |
|--|--|

Une fois votre décision prise, nous vous invitons à effectuer soit les démarches A ou B :

A-Démarches pour passer en C5 en restant dans le groupement car non éligible aux TRVE:

1. Envoyer par mail à Territoire d'Énergie 90 (vdemesy@territoiredenergie90.fr) un **OS de changement de puissance sous le marché n°2022-SIEENMS12 (>36kVA)** pour votre **compteur actuel**. TE90 se charge de relayer votre demande à Monsieur Bourdier d'EDF-groupement, l'interlocuteur des syndicats d'énergie, et à Madame Schmitt d'Enedis.
2. A la demande d'EDF-groupement, Enedis vous enverra ensuite un devis pour un changement de compteur entre autres.
3. Faire de votre côté les démarches avec un électricien pour votre installation intérieure.
4. Sans attendre la fin des travaux Enedis, une fois le consuel passé et le **nouveau n° de compteur** reçu d'Enedis : envoyer à Territoire d'Énergie 90 (vdemesy@territoiredenergie90.fr) un **OS de rattachement** sous le marché n°2022-SIEENMS13 (≤36kVA) pour votre **nouveau compteur**. TE90 se charge de relayer votre demande à Monsieur Bourdier d'EDF-groupement et à Madame Schmitt d'Enedis. Monsieur Bourdier d'EDF-groupement se chargera ensuite de détacher votre **ancien compteur** du marché n°2022-SIEENMS12 (>36kVA) (l'OS détachement est facultatif).

B-Démarches pour passer en C5 en passant aux TRVE car éligible aux TRVE (bilan 2022 : salariés <10 ETP et recettes <2M€) :

1. Envoyer par mail à Territoire d'Énergie 90 (vdemesy@territoiredenergie90.fr) un **OS de changement de puissance sous le marché n°2022-SIEENMS12 (>36kVA)** pour votre **compteur actuel**. TE90 se charge de relayer votre demande à Monsieur Bourdier d'EDF-groupement, l'interlocuteur des syndicats d'énergie, et à Madame Schmitt d'Enedis.

2. A la demande d'EDF-groupement, Enedis vous enverra ensuite un devis pour un changement de compteur entre autres
3. Faire de votre côté les démarches avec un électricien pour votre installation intérieure
5. Sans attendre la fin des travaux Enedis, une fois le consuel passé et le **nouveau n° de compteur** reçu d'Enedis : demander à EDF edfcollectivites@edf.fr 09 70 81 83 16 un **contrat** pour votre **nouveau compteur** aux Tarifs réglementés (contrat nommé « tarif bleu » par EDF). EDF vous enverra par mail votre contrat et un modèle d'**attestation TRVE** qu'il faudra leur retourner (mettre en copie vdemesy@territoiredenergie90.fr). TE90 se charge de relayer cette information à Monsieur Bourdier d'EDF et à Madame Schmitt d'Enedis. Monsieur Bourdier d'EDF-groupement se chargera ensuite de détacher votre **ancien compteur** du marché n°2022-SIEEENMS12 (>36kVA) (l'OS détachement est facultatif).

Pour information, EDF-groupement comme EDF-TRVE sont débordés ; votre demande ne sera donc pas traitée sous les 5 jours ouvrés imposés par notre groupement. Nous ignorons le calendrier d'Enedis.